

EN BREF

LA CRISE ?

Juin 2008

On me pose souvent la question de l'impact de la crise financière actuelle sur les cabinets d'avocats ; selon moi, il n'y a pas de réponse unique et la réponse diffère en fonction des particularités de l'activité des cabinets. Pour les cabinets qui ont des domaines d'activité équilibrés (contentieux, conseil, transaction et restructuration ...) ils devraient continuer à bien marcher. Pour ceux dont les domaines d'activité sont moins équilibrés, on commence à voir des signes de problèmes à venir. En d'autres termes, la généralisation des commentaires ne me semble pas possible pour le marché juridique.

Ce qui me paraît le plus important dans les temps actuels, c'est que le marché, au retour de la normalité, aura changé. Il ne s'agit pas d'un temps de statu quo et les cabinets qui saisiront les opportunités d'un tel marché seront les gagnants de demain.